



www.sage-authion.fr

COMMISSION GEOGRAPHIQUE LATHAN

COMPTE RENDU DES PRINCIPAUX ÉCHANGES

28 Novembre 2025
10h30 – 12h30

Salle des loisirs
49390 MOULIHERNE

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

1 Boulevard du Rempart, 49250 Beaufort-en-Anjou

02.41.79.73.81 | syndicat.mixte@loireauthion.fr | www.sage-authion.fr

Support de présentation

- Le support de présentation a été envoyé aux participants en même temps que le présent compte rendu

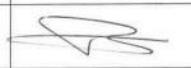
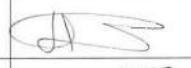
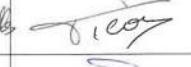
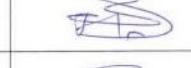
PROCHAINE Commission

2026 – date à définir

ÉTAIENT PRÉSENTS

REUNION Commission Géographique Lathan

Le 28 Novembre 2025 – Mouliherne

NOM	Structure / Commune	Signature
Guenot	VP St Phil	
PÉGÉ Sabine	Résident	
Bussomais Franck	Linières Bouton Noyant Villages	
NIGOT Maxime	A ELB	
DECAS Arnaud	SMBAA	
François Jouscins	DOT	
DUPRET Jérôme	DOT/PPE	
Bossis David	Elu St Philbert du Peuple	
Poinier Laurent	Elu Vendales.	
Lhuillier Thierry	Elu Vernal	
Ricou Michel	C M Conférence	
CARNE Raph	SMBAA	
CARLUCCI Théo	SMBAA	
FERTE Laurent	Mairie Mouliherne	
Bouvieresse Sandrine	SMBAA	

Cantin Jeannick	SMBAA	Excusé
Jean-Claude Chaussepied	SMBAA	Excusé
Alain Bourdin	Mouliherne	Excusé
Pierre Chanteloup	OFB	Excusé
Nicolas Chatard	Fédération de pêche 49	Excusé
Franck Ruault	Bois d'Anjou	Excusé
Pierre-Yves Demion	Vivy	Excusé
Claude Gaillard	Auverse	Excusé
Samuel Maupetit	Bois d'Anjou	Excusé
Bertin Guy	SYDEVA	Excusé
Cheneau Willy	CCBV	Excusé

L'ORDRE DU JOUR

- Bilan des actions 2025
- Bilan CTEau 2020-2025 et focus sur la commission Lathan
- Présentation de l'Accord de Territoire
- Information sur le projet LIFE River'olle
- Point d'information des travaux sur la retenue des Mousseaux

PRÉAMBULE

Le présent compte rendu a pour objectif de synthétiser les échanges clés de la réunion, sans en reprendre le déroulé exhaustif.

Ouverture de la réunion (10h30)

Patrice Pégé (Président du SMBAA) et Christian RUAULT (Vice-Président du SMBAA) ouvrent la séance en remerciant les membres de la commission pour leur présence, ainsi que la commune de Mouliherne pour leur accueil.

Un tour de table est effectué afin que chacun puisse se présenter.

Christian RUAULT souligne l'importance des actions du SMBAA pour l'avenir de la ressource en eau et les usages actuels autour des rivières. Il évoque également la fin de mandat qui approche et la nécessité d'avoir des élus impliqués sur le territoire, afin de participer à la compréhension et l'acceptation des projets.

Cette intervention entraîne le questionnement des élus sur l'évolution du peuplement piscicole du Lathan. *Ralph CLARKE et Ombeline BOUVERESSE* indiquent que les récentes pêches électriques réalisées par la fédération de pêche 49 sur le Lathan présentent une bonne diversité d'espèces piscicoles, avec toutefois une variation de la masse observée.

Cf. Présentation

1 Bilan des actions en 2025

Diapositive n°7 – Restauration du Lathan-projet global

M. POIRIER s'interroge sur les raisons pour lesquels les travaux au niveau du moulin de Chanteloup n'ont pas pu être réalisés.

Ralph CLARKE indique que sur les secteurs à enjeux comme les moulins, il est important de bien prévoir les cotes des aménagements afin de vérifier la bonne répartition des débits, mais également éviter de causer des inondations en période de crue. Or pour le moulin de Chanteloup, afin d'alimenter le bief sans entraîner d'inondation, la création d'un décaissement était nécessaire dans la parcelle en face du moulin. Les problèmes de voisinage ont entraîné un refus de la part du propriétaire de la parcelle, qui ne voulait pas perdre une partie de son terrain pour favoriser le moulin. Il ajoute que depuis, la modélisation hydraulique a été reprise en interne dans le but de trouver un compromis avec ces 2 propriétaires. Les discussions sont en cours avec une nouvelle proposition d'aménagements qui impacte moins le propriétaire de la parcelle d'en face mais qui nécessite l'intervention sur les parcelles de l'ONF, dont nous avons eu l'accord oral.

2 Bilan des actions en 2025

Diapositive n°27 – Étude Lathan amont

Dans le cadre de l'étude en cours sur le Lathan amont, une grosse phase de concertation devra être réalisée prochainement. Les riverains ont déjà soulevé les nuisances concernant l'usine Bioprox (odeurs et rejets). Il est demandé au syndicat si nous pouvons réellement intervenir à ce sujet.

M. DUPRET indique que la DDTM, l'OFB et le SMBAA ne peuvent que constater, mais n'ont pas plus de pouvoir pour intervenir, puisque l'installation est classée ICPE sous un régime d'autorisation. Il appartient donc à la DREAL de sanctionner si nécessaire.

Ombeline BOUVERESSE ajoute qu'il semblerait qu'une mise aux normes a été réalisée et que les nuisances sont moins importantes depuis 2 ans.

3 Présentation de l'Accord de Territoire

Diapositive n°31 – Présentation de l'Accord de Territoire

M. POIRIER questionne l'agence de l'eau Loire-Bretagne sur la raison du resserrement des financements, et l'utilité des travaux actuels si on ne peut pas poursuivre.

M. NIGOT explique que l'AELB détient pour le 12^e programme plus d'argent que pour le 11^e, mais a également plus de structures à financer. Il y a beaucoup plus de demandes sur tout le territoire Loire-Bretagne, ainsi pour des questions d'efficacité le travail est axé sur les masses d'eau en bascule (vers le bon état). Il rappelle que la France s'est engagée auprès de l'Europe à atteindre le bon état écologique des masses d'eau. Il détaille que les masses d'eau considérées en bon état ne bénéficieront plus de financements car l'objectif est atteint, et que pour les masses d'eau en état médiocre l'effort et le financement est considéré comme trop important pour permettre l'atteinte du bon état. L'idée est de se concentrer sur les masses d'eau qui ont le plus de chances d'atteindre l'objectif du bon état écologique, bien que cela pourrait valoir le coup d'intervenir sur des masses d'eau considérées en bon état ou en état médiocre. *Arnaud DECAS* précise que le classement en masse d'eau naturelle ou masse d'eau fortement modifiée joue sur les financements accordés, et peut être contesté. Par exemple sur le bassin versant de l'Authion, le Lane est classé masse d'eau naturelle alors qu'il y a beaucoup à faire pour le restaurer. A contrario le Lathan amont est classé masse d'eau fortement modifiée, et donc en bon potentiel, ce qui pourrait nous empêcher de continuer à le restaurer. Il ajoute que le classement doit être en cohérence avec le terrain, et qu'aujourd'hui nous le savons le SMBAA ne pourra plus intervenir sur tout le territoire comme avant. Aussi, les financements via des mécènes vont devenir de plus en plus indispensables comme ils l'ont été pour les travaux de 12km sur le Lathan médian.

4 Information sur le projet LIFE River'olle

Diapositive n°34 – Le projet River'olle

Suite à l'intervention de *Théo CARLUCCI* pour présenter le projet LIFE River'olle, *Patrice PÉGÉ* ajoute que ce projet en co-construction est un projet innovant pour le SMBAA, dont nous n'avons pas encore toutes les clés, et que nous avons besoin de la présence de tous les acteurs.

Ralph CLARKE explique que chacun a sa perception de la rivière selon la partie du cours d'eau connue, et qu'il est parfois difficile de convaincre les propriétaires riverains. Par exemple pour le moulin de Moque Serge, il a fallu 10 ans pour les convaincre de réaliser les travaux, et aujourd'hui ils en sont très satisfaits.

Arnaud DECAS appuie les propos de *Ralph CLARKE* en estimant que la partie la plus compliquée dans la réalisation des travaux de restauration des cours d'eau est la concertation.

M. FERTE renchérit en expliquant que les riverains du cours d'eau s'impliquent mais qu'à l'échelle du bassin versant de la Riverolle c'est plus compliqué. Il précise également que les riverains n'ont pas une vue globale et les habitants à échelle plus large n'ont pas la vue de la Riverolle.

Ralph CLARKE lui demande de se déplacer avec les agents du SMBAA pour rencontrer les exploitants agricoles et réussir à les mobiliser davantage.

5 Information des travaux sur la retenue des Mousseaux

Diapositive n°38 - Information sur les travaux de la retenue des Mousseaux

Avant la clôture de la réunion, *Ombeline BOUVERESSE* aborde les travaux sur la retenue des Mousseaux et informe que l'année d'irrigation 2026 pourra être compliquée, selon le taux de remplissage hivernal de la retenue.

Clôture de la commission géographique (12h30)

La commission s'est poursuivie par la visite des travaux de restauration de la Riverolle au moulin de Moque Serge et les travaux de restauration du Lathan au Pont Neuf.



Le Vice-Président du SMBAA, Christian RUAULT

